



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

**PROJET DE PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE
DES COMMUNES DE LUPSAULT et d'ORADOUR-d'AIGRE**

**AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE JUSQU'AU SAMEDI 23 MARS 2019
ET DU RAPPEL DE L'ADRESSE DE LA BOITE FONCTIONNELLE**

Par arrêté en date du 04/03/2019, la préfète de la CHARENTE a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, la prolongation de 14 jours **soit jusqu'au 23 mars 2019 à 12 h** de l'enquête publique relative à la demande déposée par la SARL La Couture Energie de construire et d'exploiter un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de LUPSAULT et d'ORADOUR-D'AIGRE.

Deux permanences supplémentaires auront lieu :

jeudi 21 mars 2019 de 14h à 17h à la mairie d'ORADOUR-D'AIGRE
samedi 23 mars 2019 de 9h à 12h à la mairie de LUPSAULT, siège de l'enquête

L'adresse de la boite fonctionnelle dédiée à l'enquête est la suivante :

pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr

Les articles des arrêtés du 03/12/2018 et du 27/12/2018 restent inchangés en tenant compte de ces modifications.